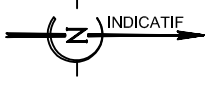


PA4 - PLAN DE COMPOSITION ET DE VOIRIE

Echelle 1/750 sur A3

" L'ALLEE DU CHATEAU "



ESPACE PUBLIC	
	Périmètre du lotissement
	Voilage bois
	Bordurette type P1
	Emrobé
	Sablé
	Marquage en résine
	Espace vert
	Zp
	X%

VEGETATION

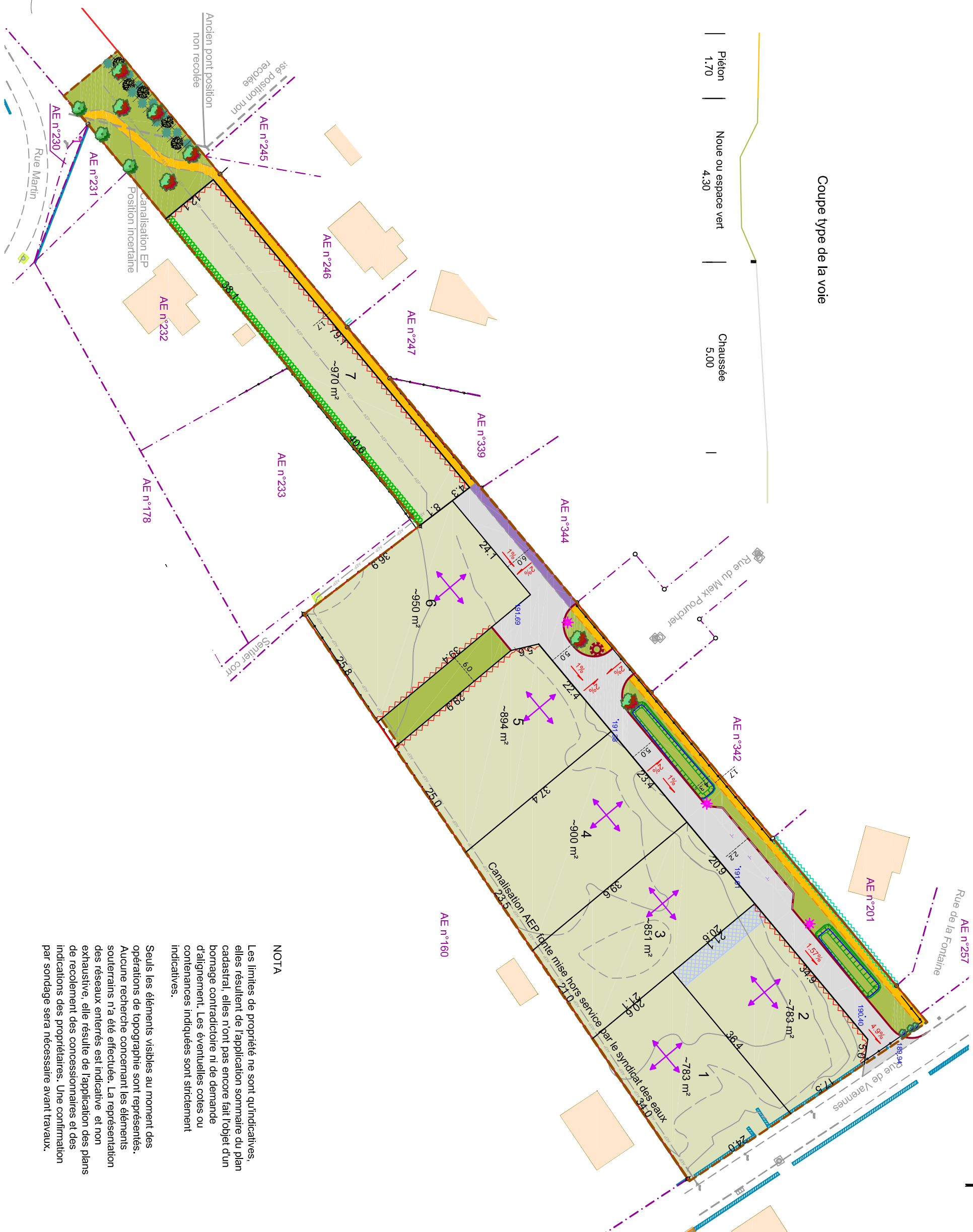
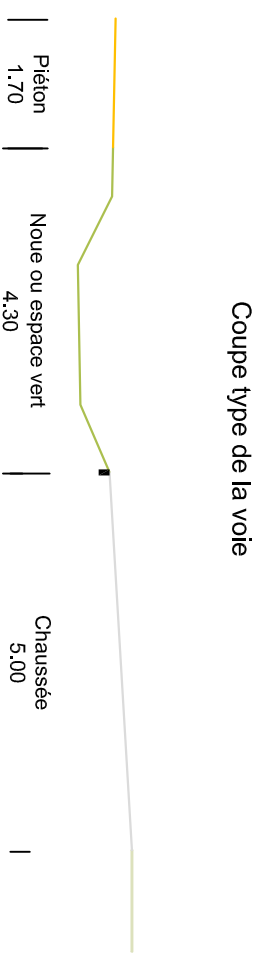
- Arbres à conserver
- Arbres/arbustes à planter par le lotisseur
- Talus à végétaliser par le lotisseur
- Clôture végétale obligatoire à la charge de l'acquereur

ECLAIRAGE

- Eclairage

REGLEMENTAIRE

- Accès véhicule interdit
- Lots Libres
- Servitude pour passage de réseaux
- Orientation obligatoire du plus grand faitage des bâtiments principaux à édifier
- Point de collecte des ordures ménagères des lots 6 et 7 (2m²)



Les limites de propriété ne sont qu'indicatives, elles résultent de l'application sommaire du plan cadastral, elles n'ont pas encore fait l'objet d'un bornage contradictoire ni de demande d'alignement. Les éventuelles cotes ou contenances indiquées sont strictement indicatives.

Seuls les éléments visibles au moment des opérations de topographie sont représentés. Aucune recherche concernant les éléments souterrains n'a été effectuée. La représentation des réseaux enterrés est indicative et non exhaustive, elle résulte de l'application des plans de recouvrement des concessionnaires et des indications des propriétaires. Une confirmation par sondage sera nécessaire avant travaux.